

Rapport d'orientation budgétaire (ROB) pour l'année 2017

La construction du budget primitif pour l'année 2017 s'effectue dans un cadre contraint et incertain, dans l'attente des élections nationales, de la structuration de la communauté d'agglomération et des annonces multiples ayant un impact sur les finances des collectivités locales.

Face à cet état de fait, la Ville fait le choix d'une maîtrise rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement, permettant de développer les actions ayant le plus d'impact sur les conditions de vie des Gargeois et de disposer pour 2017 et les années suivantes les financements nécessaires à un très important programme d'investissement (rénovation urbaine du quartier Dame Blanche, reconstruction du groupe scolaire Moulin, Garges Paysage, Pôle Culturel, Centre national des arts de la rue, structures jeunesse, ...).

L'ensemble des éléments indiqués ci-après sont des estimations et des orientations dans l'attente de la fin des arbitrages budgétaires et des évolutions du projet de loi de finances en cours de discussion au Parlement.

1) Les grandes orientations budgétaires

Le budget de la Ville pour l'année 2017 visera les orientations suivantes par rapport au budget de l'année 2016 :

- Un équilibre général en fonctionnement à 66,7M€,
- Un équilibre général en investissement à 38,7M€,
- Une augmentation de l'épargne brute de 13% pour atteindre 9,6M€,
- Une épargne nette multipliée par 3 pour atteindre 6,5 M€,
- Une augmentation de l'encours de dette de la Ville de 29,25% pour atteindre 44,7M€, soit un montant équivalent à celui de 2008, ce qui illustre la maîtrise pluriannuelle et la préparation d'investissements ambitieux,

Afin d'atteindre ces résultats indispensables à la bonne réalisation des projets présentés en préambule, le projet de budget se construit selon les hypothèses suivantes en matière de dépenses :

- En fonctionnement, une évolution globale des dépenses de -7% par rapport au budget primitif pour l'année 2016, ainsi décomposée :
 - o Une diminution de -12% des achats de biens et de services, grâce à des efforts de mutualisation, de ré internalisation de certaines prestations, de négociations accrues avec les fournisseurs de la Ville, et un ajustement strict des prévisions de dépenses par rapport aux montants dépensés les années passées,
 - o Une évolution à 0% de la masse salariale, du fait des départs en retraite nombreux intervenant au sein des effectifs communaux et des efforts organisationnels menés par la Ville (mutualisation, automatisation, meilleure répartition des tâches, retour en poste d'agents en attente de reclassement, valorisation des compétences présentes en interne, ...),

- Une évolution de 8% des charges financières du fait de l'augmentation de la dette de la Commune,
- Les efforts faits sur la section de fonctionnement permettront une hausse de 33% des dépenses d'investissement pour atteindre 19.8 millions d'€, pour financer notamment les projets suivants :
 - Réalisation d'études pour la rénovation urbaine du quartier Dame Blanche,
 - 1^{ère} phase du projet « Garges Paysage »,
 - Reconstruction du groupe scolaire Jean Moulin,
 - Finalisation des travaux sur l'école élémentaire Pierre et Marie Curie,
 - Finalisation des travaux de la nouvelle crèche Guy Môquet,
 - Lancement du chantier de la nouvelle structure jeunesse de Dame Blanche Ouest,
 - Aménagement du petit bois Jaurès,
 - Nouvelle phase des travaux de l'Hôtel de Ville,
 - Extension des caméras de vidéoprotection,
 - Mise en accessibilité « handicap » des bâtiments municipaux,
 - Tablettes et tableaux numériques dans les écoles,
 - Poursuite du plan pluriannuel de travaux sur les écoles, notamment en vue d'une sécurisation accrue,
 - Acquisition de véhicules propres pour verdir la flotte municipale,
 - Poursuite du plan de renouvellement des voiries et réseaux communaux.

Concernant les recettes, le projet de budget est construit sur les hypothèses suivantes :

- En matière de dotations de l'État et de transferts financiers de l'intercommunalité :

Dotation	BP+BS 2016	BP 2017	Évolution en %
Dotation forfaitaire (DGF)	7 581 249	6 976 000	-7.98%
Dotation Nationale de Péréquation	1 419 187	1 419 187	0.00%
Allocations compensatrices	246 326	246 326	0.00%
Dotation de Solidarité Urbaine	18 080 125	18 984 131	+ 5.00%
FSRIF	5 546 269	5 546 269	0.00%
FPIC	915 667	918 000	+0.25%
Attribution de compensation	6 622 449	6 622 449	0.00%
TOTAL	40 411 272	40 712 362	+ 0.75%

- En matière de fiscalité, la Ville maintiendra ses taux de fiscalité inchangés comme elle le fait depuis 2005. Les prévisions de recettes fiscales s'établissent ainsi à 14,5M€, soit une hausse de 0,9% par rapport à 2016 (14,4M€) correspondant à l'évolution des bases physiques,
- Les tarifs payés par les usagers évolueront comme chaque année sur la base de l'inflation prévisionnelle retenue en loi de finances, soit 0,8 à 1%, afin de financer les hausses des prestations payées aux fournisseurs, d'améliorer la qualité du service rendu tout en gardant des prix les plus accessibles socialement,
 - o À noter que certains tarifs intégreront également la TVA désormais applicable aux activités assurées par une personne publique dans le champ concurrentiel (cafétéria des agents, livraison de repas, activités culturelles, ...),
- Les recettes d'investissement (hors chapitre 16, 024, 45) devraient diminuer de 13% pour atteindre 3,05M€, du fait d'une moindre perception de FCTVA car les investissements 2016 avaient légèrement diminué. Le montant réellement perçu sera toutefois bien supérieur une fois les subventions d'autres personnes publiques sollicitées et notifiées à la Ville.

2) Les orientations en matière d'engagements pluriannuels

La Commune est engagée pour 2017 et les années à venir dans un effort vigoureux d'investissement qui permettra d'améliorer significativement le service public rendu aux Gergeois. Cet engagement sera financé par l'obtention de subventions supplémentaires de la part de l'État, de l'ANRU et des autres collectivités, et par les efforts menés quant aux dépenses de fonctionnement. Cette double démarche permettra d'améliorer les conditions de vie de nos habitants sans obérer la situation financière de la Ville.

Financièrement, ces engagements devraient se traduire par un montant d'investissements récurrents compris entre 6 et 8M€ annuels. À cette somme viendra s'ajouter celle dédiée aux projets en cours ou à venir, et notamment ceux liés à la rénovation urbaine du quartier Dame Blanche. Malheureusement, la Ville est victime des attermolements de l'État et du retard pris dans les projets des autres communes, ce qui empêche aujourd'hui d'avoir un calendrier et un plan de financement précis de ces investissements.

3) Les orientations en matière d'endettement

La Ville prévoit une augmentation de son endettement de 10,3M€ pour atteindre 44M€ à la fin de l'exercice 2017.

Ce montant demeure tout à fait soutenable et bien en-dessous des ratios prudentiels fixés par l'État et les banques, comme l'illustrent les données suivantes :

- Ratio de désendettement : 4,59 années,
- Encours de dette : 1 066€ / habitant,
- Annuité : 88€ / habitant,
- Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement : 66%,

- Annuités de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 5,4%,

De plus, tous ces montants doivent être entendus comme des maximums qui devraient être minorés une fois intégrés le résultat de l'exercice 2016 et toutes les subventions qu'obtiendra la Commune durant l'année en venir. La Ville peut donc très raisonnablement espérer disposer d'une dette à la fin de l'année 2017, certes supérieure à 2016 mais inférieure à ce qu'elle était en 2015 (43,5M€), ce qui témoigne de la maîtrise de la trajectoire pluriannuelle.

La Commune poursuivra donc ses efforts qui lui permettent de disposer d'une dette saine et au coût réduit grâce aux conditions favorables obtenues dans les contrats de prêts. Ainsi, la dette est actuellement composée à 77% de taux fixes et à 98% de produits considérés comme étant « à risque faible », pour un taux d'emprunt moyen de 1,4% considéré comme très bas par rapport à la moyenne des collectivités.

A l'horizon de la fin 2017, la Ville anticipe une stabilité voire une légère décline de ce taux moyen s'il s'avère possible de renégocier certains emprunts à taux fixes aujourd'hui légèrement supérieurs aux taux durablement bas constatés sur les marchés financiers. La répartition taux fixe / variable devrait rester sensiblement équivalente.

4) Les orientations en matière de ressources humaines

Les données ici indiquées sont celles de l'exercice 2015, dernière année pleine connue à la date d'établissement du présent rapport.

4.1 La situation au 31/12/15

Au 31/12/15, la Ville comptait 933 agents en position d'activité (847 emplois permanents), dont :

- 650 fonctionnaires titulaires (643 équivalents temps plein),
- 197 contractuels occupant un emploi permanent (144 équivalents temps plein),
- 86 contractuels occupant un emploi non permanent (avec 217 personnes physiques différentes payées sur ces postes tout au long de l'année),

En 2015, les dépenses de personnel étaient de 35 319 369€, dont 26 006 075€ au titre de la rémunération brute des agents.

- Traitements indiciaires : 20 603 444€ (79%),
- Primes et indemnités : 4 207 551€ (16%),
- Nouvelle bonification indiciaire : 531 357€ (2%),
- Heures supplémentaires : 664 623€ (3%). Cela correspond au paiement de 42 794 heures.

Au titre des avantages en nature, 41 agents bénéficiaient d'un logement par nécessité absolue de service.

En 2015, le temps de travail dans la collectivité s'établissait à 1561 heures pour les femmes et 1568 heures pour les hommes.

4.2 Orientations pour l'année 2017

En 2016, la Ville a vu s'accélérer les départs en retraite et met en œuvre une politique volontariste de maîtrise de ses dépenses de personnel, de manière à pouvoir financer les importants investissements et créations de nouveaux services prévus dans les années à venir. À ce titre, les dépenses de personnel tendent vers une légère diminution d'ici à la fin de l'année par rapport au montant constaté au compte administratif 2015.

Pour l'année 2017, les efforts organisationnels de la Ville se poursuivront pour garder la maîtrise de sa masse salariale et donc des capacités d'investissement de la Commune.

Dans le même temps, des décisions de l'État viendront impacter à la hausse ce poste de dépenses : augmentation du point d'indice, mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire, mise en place du protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations.

En conséquence, la Ville prévoit une légère décreue de ses effectifs et une stabilité de ses dépenses de personnel par rapport au montant inscrit au budget pour l'année 2016.

Afin de mener ses efforts dans la durée, tout en disposant des compétences nécessaires à l'action publique et à son évolution, la Ville a entamé une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC).

Cette démarche consiste à établir une cartographie des métiers de la collectivité, puis à identifier pour chacun d'eux les compétences actuelles et à venir nécessaires à leur bon exercice. Sur cette base, la Ville dressera un état des lieux des compétences des personnes en poste, permettant ainsi d'identifier les efforts de formation à mener et les recrutements externes à prévoir. En parallèle, les métiers en voie de développement sont identifiés, ainsi que ceux en voie d'extinction, afin de prévoir dès à présent les efforts de formation et de redéploiement des personnels concernés.

En 2016, le travail est en cours pour les métiers de cadre supérieur, d'assistant, d'agent de restauration, d'agent d'hygiène et de propreté et d'agent des espaces verts. La démarche se poursuivra en 2017 et 2018 pour couvrir l'ensemble des métiers de la Ville, et irriguer ainsi de manière pluriannuelle le plan de formation et la prévision des effectifs.